

**PROCES - VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE MOBILITE CLUB FRANCE
du 26 juin 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin, à quatorze heures, une Assemblée Générale Ordinaire de Mobilité Club France s'est réunie au Siège de Mobilité Club France (Annexe rue du Landsberg) à Strasbourg sur convocation de son Président publiée sur www.membres.automobileclub.org.

- 26 membres assistent à l'Assemblée Générale.
- 2 personnes assistent en live
- 285 personnes ont voté en ligne en amont de l'assemblée générale

Par ailleurs, ont été transmis :

- 725 pouvoirs au nom du Président BOLLECKER.
- 1 pouvoir au nom du Directeur Général, Monsieur Vincent CLEVENOT
- 2 pouvoirs au nom du Trésorier, Monsieur Alban de CLAVERIE
- 1 pouvoir au nom du Secrétaire Général, Monsieur Gérard BLOTTIERE

Monsieur Vincent CLEVENOT, Directeur Général du Club, fait fonction de Secrétaire de séance.

Le Président BOLLECKER souhaite la bienvenue aux membres présents.

Le Président BOLLECKER présente ensuite l'ordre du jour de l'assemblée générale qui figure dans le dossier remis aux participants ainsi que les états comptables et fiscaux et la liste des résolutions proposées.

Le vote des résolutions à l'ordre du jour a également pu se faire de manière électronique et cette année en live. Les votes exprimés par les membres présents sont additionnés aux votes exprimés par voie électronique.

Les pouvoirs reçus sont présentés et tenus à la disposition des membres présents.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 JUIN 2023

Le Procès-Verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2023 a été diffusé et n'a fait l'objet d'aucune observation.

Il est approuvé à l'unanimité.

2. RAPPORT SUR L'ACTIVITE DU CLUB EN 2023 (voir document en annexe)

Le Directeur Général présente le rapport simplifié sur l'activité du Club en 2023.

Il aborde successivement le contexte du marché automobile, celui des vélos et des trottinettes, le bilan de la sécurité routière, l'évolution du nombre de membres, les activités de formation et les missions de représentation collective.

Le Directeur Général présente ensuite les faits marquants de 2023 :

L'année 2023 a été marquée par le déploiement de la nouvelle marque de l'association à savoir Mobilité club France.

Outre les changements de signalétique, des travaux importants ont été menés, et demeurent en cours, autour des offres d'adhésion, du site internet et du développement des activités de l'Association.

L'association a, par ailleurs, organisé et accueilli le "Spring Meeting" de la Fédération internationale de l'automobile.

Les ressources ont été impactées par une hausse des ventes notamment de vignettes. L'activité « stages de récupération de points » a permis de dégager une marge en légère hausse par rapport à l'année 2022 malgré un contexte peu propice en fin d'année.

La fin progressive du partenariat avec les assurances du Crédit Mutuel, qui devait débiter en 2023, n'a pas encore produit ses effets et n'a pas eu d'impact notable sur le volume d'adhésions.

3. COMPTES DE L'EXERCICE 2023 (voir document en annexe)

Le Trésorier, Monsieur Alban de CLAVERIE présente à l'Assemblée Générale le Bilan et le Compte de Résultat au 31 décembre 2023.

Les états comptables et fiscaux ont été remis à chaque participant à l'AG.

3.1. Bilan au 31 décembre 2023

3.1.1. A l'actif

L'actif immobilisé est de 1 066 901 € contre 1 072 003 € au 31 décembre 2022.

L'actif circulant s'élève à un total de 6 917 677 € contre 6 286 057 € l'année précédente.

Le montant du poste « créances » s'élève à 3 470 599 € contre 3 187 001 € en 2022.

3.1.2. Au passif

- Les fonds associatifs s'élèvent à 2 257 989 € contre 1 780 001 € l'année précédente.
- Les fonds dédiés s'élèvent à 68 031 €.
- Le poste « dettes » est en hausse à 5 658 558 € (5 578 058 € au 31.12.2022)

3.2. Concernant le compte de résultat, il est précisé que :

- Les produits d'exploitation sont de 7 162 965 €, contre 6 643 510 € en 2022.
On observe une augmentation des ressources de 480 236 € et une baisse des produits liés aux adhésions de 43 157 € par rapport à l'année précédente.
- Les charges d'exploitation totalisent 6 910 708 €, contre 6 340 195 € en 2022.
- Les charges externes s'élèvent à 4 109 316 €, contre 3 602 814 € au 31.12.2022.
- Le poste charge de personnel s'élève à 2 505 079 € contre 2 476 330 € au 31.12.2022.
- Baisse des impôts et taxes (118 368 € contre 133 575 € l'année précédente)
- Le résultat d'exploitation est positif à 252 257 € (+ 303 316 € en 2022)
- Le résultat financier est positif à 229 564 € (+187 329 € l'année précédente)
- Le résultat exceptionnel est négatif à 5 981 € (vs -12 898 € au 31.12.2022)
- Le résultat net est un bénéfice de 477 987 € (soit une augmentation de 240 € par rapport à l'année précédente)

Le Président BOLLECKER interroge les participants à l'assemblée afin de répondre à leurs questions concernant les comptes 2023.

4. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES : MAZARS

Le commissaire aux comptes, Monsieur Gilles CONTESSE du Cabinet MAZARS, donne lecture à l'assemblée de son rapport général et de son rapport spécial.

Le commissaire aux comptes conclut à la certification des comptes.

5. APPROBATION DES COMPTES ET DECHARGE AU COMITE

Le Président BOLLECKER propose au vote les résolutions suivantes :

1^{ère} RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport d'activité ainsi que du Bilan au 31 décembre 2023 se soldant à l'Actif et au Passif à la somme de 7 984 578 € et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve le rapport du Comité et les comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale donne décharge au Comité de sa gestion pour l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à :

Pour :	1 025
Contre :	2
Abstention :	12

2^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 612-5 du Code du Commerce, approuve lesdites conventions et donne quitus à son Président et à son Directeur Général à cet égard.

Cette résolution est adoptée à :

Pour :	1 015
Contre :	6
Abstention :	18 Dont celle du Président et du Directeur Général concernés par la résolution en question

6. AFFECTATION DU RESULTAT

Le bénéfice de 477 987 € au 31.12.2023 est proposé à l'affectation du compte de report à nouveau dont le solde débiteur serait de 29 527 €.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même Code pour un montant de 7 627 €.

Le Président propose au vote la résolution suivante :

3^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2023 d'un montant de 477 987 € au compte de report à nouveau dont le solde débiteur est porté à 29 527 €.

Cette résolution est adoptée à :

Pour :	1 025
Contre :	2
Abstention :	12

7. PROJET DE BUDGET POUR 2024

Perspectives 2024 :

Les travaux autour du déploiement de la marque, des nouvelles offres d'adhésion et de la refonte du site internet restent prioritaires.

L'impact de la fin progressive du partenariat avec les ACM se fera sentir sur le volume d'adhésions en 2024.

Par ailleurs, le début d'année est marqué par une baisse sensible des ventes de vignettes suisses, suite à l'introduction de l'e-vignette.

L'activité des stages de récupération de points subit également des perturbations très importantes en raison d'un dysfonctionnement du système de retraits de points de l'ANTAÏ.

Le projet de budget 2024, tel qu'adopté par le Comité de Direction, est présenté aux fins d'approbation par l'Assemblée Générale.

- Les produits prévisionnels s'élèvent à 5 961 903 € (contre 7 162 965 € en 2023).
- Les charges directes sont budgétées à hauteur de 2 216 846 € (2 485 901 € en 2023).
- Les charges externes s'élèvent à 1 727 000 € (1 916 710 € par rapport à 2023)
- Les frais de personnel représentent 2 658 895 € (contre 2 457 957 € l'année précédente)
- Le résultat exceptionnel s'élève à 622 347 € (contre 5 981 € en 2023)
- Ainsi le résultat d'exploitation s'élève à - 640 837 € et le résultat courant net de l'exercice à 195 971 €.

4^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le Projet de Budget 2024 tel qu'il lui a été présenté et faisant apparaître un résultat net positif de 195 971 €.

Cette résolution est adoptée à :

Pour :	1 024
Contre :	2
Abstention :	13

8. CREDITS DE SECOURS POUR 2024

Le Président présente le projet d'attribution de crédits de secours pour 2024. Il s'agit des montants maximaux que le Comité sera autorisé à engager dans l'année au titre :

- Du remboursement des frais de dépannage remorquage (pour les membres du Club)
- Du remboursement de la franchise « collision avec un gros gibier »
- Du remboursement des bagages volés
- Du remboursement « Effraction du véhicule »
- De la gratuité de l'Assistance Juridique et Judiciaire
- Et du fonds de solidarité

Au total le plafond est fixé à **100 000 €**

Le Président propose à l'Assemblée la résolution suivante :

5^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale vote les crédits de secours pour 2024 qui ont été présentés précédemment pour un montant total de 100 000 €.

Cette résolution est adoptée à :

Pour : **1 020**
Contre : **6**
Abstention : **13**

9. RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITE

Le Président BOLLECKER propose à l'Assemblée Générale le renouvellement, pour la durée statutaire de 4 ans, des membres sortants du Comité.

Il propose l'adoption de la résolution suivante :

6^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle, pour la durée statutaire de 4 années, le mandat de membres sortants du Comité à savoir

Monsieur	Didier	BOLLECKER
Madame	Alexandrine	BRETON des LOYS
Monsieur	Christian	GERONDEAU
Monsieur	Alain	HUGARD

Cette résolution est adoptée à :

Pour : **1 006**
Contre : **12**
Abstention : **21**

11. QUESTIONS DIVERSES

Le Président BOLLECKER donne la parole à l'Assemblée pour répondre aux questions des membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h 45.

L'Assemblée Générale close, le Président a remis aux membres les diplômes venant remercier la fidélité des adhérents du Club.

Didier BOLLECKER
Président

Annexes :

- Rapport d'activité
- Bilan et compte de résultats 2023

MOBILITE CLUB FRANCE

Comptes annuels 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Bilan Actif

	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort.et Dépréc.	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de R et D				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs	415 374	274 779	140 596	175 047
Immobilisations incorporelles en cours				
Autres immos incorporelles	3 049		3 049	3 049
Avances et acptes / imm. inc.				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	92 010		92 010	98 095
Constructions	632 670	578 522	54 148	62 828
Instal. techn., mat. et out.	63 413	62 144	1 270	1 391
Autres immos corporelles	805 419	572 948	232 470	159 045
Immobilisations corporelles en cours	14 482		14 482	35 970
Av. et acptes / imm. corp.				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et créances rattachées	826 418	518 311	308 107	308 107
Autres titres immobilisés	14 232	1 110	13 122	13 122
Prêts	177 128		177 128	182 955
Autres immos financières	30 519		30 519	32 392
TOTAL I	3 074 715	2 007 814	1 066 901	1 072 003
Stocks et en-cours	24 061	10 901	13 159	15 295
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 034 561	1 948 213	(913 652)	1 051 432
Autres créances	4 384 251		4 384 251	2 135 569
Valeurs mobilières de placement	1 693 940		1 693 940	689 962
Disponibilités	1 605 512		1 605 512	2 251 284
Charges constatées d'avance	134 467		134 467	142 515
TOTAL II	8 876 792	1 959 114	6 917 677	6 286 057
Frais d'émissions des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	11 951 506	3 966 928	7 984 578	7 358 059

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise	252 526	252 526
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	252 526	252 526
Ecarts de réévaluation	118 244	118 244
Réserves	1 916 746	1 916 746
Réserves statutaires ou contractuelles	-1 062	-1 062
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	1 917 809	1 917 809
Report à nouveau	-507 514	-985 261
Excédent ou déficit de l'exercice	477 987	477 747
Situation nette (sous total)	2 257 989	1 780 001
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
TOTAL I	2 257 989	1 780 001
FONDS REPORTES ET FONDS DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	68 031	
TOTAL II	68 031	0
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL III	0	0
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	0	
Emp. dettes / Ets Crédit	1 011 042	1 364 028
Emp. dettes fin. divers	2 771 169	2 498 352
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	761 129	558 577
Dettes fiscales et sociales	743 138	707 637
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	136 727	177 540
Produits constatés d'avance	235 353	271 925
TOTAL IV	5 658 559	5 578 058
Ecart conv. passif (V)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	7 984 578	7 358 059

Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022
	12 mois	12 mois
Ventes de biens	229 250	175 933
Ventes de prestations de service	3 648 172	3 219 446
Produits de tiers financeurs	137 960	27 850
Concours publics et subventions d'exploitation	137 960	27 850
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	13 444	41 179
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits	3 134 138	3 179 102
Total des produits d'exploitation	7 162 965	6 643 510
Achats de marchandises	213 005	141 062
Variation de stock march.	3 544	5 358
Autres achats, charges externes	3 892 767	3 456 394
Aides financières versées par l'entité		
Impôts et taxes	118 368	133 575
Salaires et traitements	1 789 249	1 749 242
Charges sociales	715 830	727 088
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	96 652	98 993
Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés	68 031	0
Autres charges	13 262	28 482
Total des charges d'exploitation	6 910 708	6 340 195
1- RESULTAT D'EXPLOITATION	252 257	303 316
Produits financiers de part.	191 760	180 324
Prod. autres valeurs mobil.	138 649	54 109
Autres intérêts et prod. ass.	9 576	2 939
Reprises sur dépréciations	3 083	3 096
Total produits financiers	343 069	240 468
Dotations financières	103 987	43 665
Intérêts & charges assimilés	9 518	9 473
Total charges financières	113 505	53 138
2- RESULTAT FINANCIER	229 564	187 329
3- RESULTAT. COURANT AVANT IMPOT (1+2)	481 820	490 645
Produits except.: ope. gestion	3 723	3 948
Produits except.: ope. Capital	12 670	0
Total produits exceptionnels	16 393	3 948
Charges except.: ope. gestion	1 639	486
Charges except.: ope. Capital (2)	8 773	16 360
Total charges exceptionnelles	10 412	16 846
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 981	-12 898
Impôt sur les bénéfices	9 814	0
TOTAL PRODUITS	7 522 426	6 887 926
TOTAL CHARGES	7 044 439	6 410 179
EXCEDENT OU DEFICIT	477 987	477 747
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
Total contributions volontaires en nature		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
Total charges des contributions volontaires en nature		